

noms, y apportent journellement des provisions de toutes sortes, acquises par la même voye de capture : elles ne coutent que quelques bordées à ceux qui en font les prises. « Ainsi, dit-on » dans tous ces Ports, il semble que les Anglois » se soient chargés d'être nos pourvoyeurs. »

Dignités.  
Emplois.

L'Evêque de Rennes s'étant démis de son Evêché, le Roi y a nommé l'Abbé Desnoz, Grand Vicaire de St. Brieux. L'Evêché de Metz est donné à l'Abbé de Laval-Montmorency, & le Gouvernement Général des Evêchés de Metz, Toul & Verdun, dont feu le Maréchal Duc de Belleisle étoit pourvû, est conféré au Maréchal Comte d'Etrées avec 20 mille liv. d'augmentation d'appointemens. Le Prince Camille, cadet de la Maison de Lorraine, a le Gouvernement du Pays d'Annis qu'avoit le Maréchal d'Etrées. Le Marquis d'Armentières, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Chevalier de ses Ordres, commandera dans les trois Evêchés, ainsi-que les troupes qui sont dans la Lorraine. Mr. de Narbonne est nommé à l'Abbaye de Fecamp, & l'Abbé de Breteuil à celle de St. Eloy de Noyon. Le Roi a aussi conféré la place de Conseiller d'Etat, vacante par le décès de l'Abbé de Salaberry, à l'Abbé Berrin, Président au Parlement de Bordeaux & frère du Contrôleur-Général des Finances; & celle d'Auditeur de Rote, vacante par la mort de l'Abbé de Canillac, à l'Abbé Veri. Le 2. Février, Fête de la Purification, Sa Majesté ayant tenu Chapitre de l'Ordre du St. Esprit, y nomma Chevalier l'Infant d'Espagne Don Gabriel, & donna à l'Evêque de Laon Ambassadeur Extraordinaire à Rome, & à l'Evêque d'Orléans, les deux places de Commandeurs de l'Ordre vacantes, l'une par la mort du Cardinal de Tavannes & l'autre par celle de l'Abbé de Canillac.

Après